



BROYEURS-ET-CHIPPERS

## VERSION | R280DK260TROFRAN



## ÉQUIPEMENT DE BASE

- ROTOR | Couteaux + Marteaux
- Couteaux aiguisables (acier trempé)
- Marteaux mobiles réversibles (acier trempé)
- Grille d'affinage fixe amovible
- Rouleau ameneur hydraulique réglable en vitesse et réversible
- Tapis ameneur d'entrée en acier réglable en vitesse et réversible
- Goulotte d'évacuation orientable et avec déflecteur réglable
- Trémie large et pratique
- Système de graissage des roulements
- OBS - On Board System (Système de contrôle multifonctionnel avec Nostress)
- Transmission par courroies avec accouplement hydrodynamique
- Essieu routier homologué + Timon réglable avec anneau d'attelage Ø 68 mm
- KUBOTA D1105
- Démarreur électrique

## ACCESSOIRES

- Rallonge goulotte d'évacuation (400 mm)

## SYSTÈME DE COUPE

Couteaux (acier trempé)	N°	4
Marteaux (acier trempé)	N°	20
Contre-couteau	N°	1

## CARACTÉRISTIQUES

Production horaire	m <sup>3</sup> /h*	13 - 18
Ouverture de broyage	mm	270 x 150
À broyer - Ø max.*	mm	150

## FORCE MOTRICE

Puissance	hp/kW	25 / 18,5
Source d'énergie		Diesel
Moteur		KUBOTA D1105
Consommation de carburant	litres/h	4,8

## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Longueur	mm	3470
Largeur	mm	1470
Hauteur	mm	2280
Hauteur de déchargement	mm	2280
Hauteur d'introduction	mm	700
Ouverture d'introduction	mm	1205 x 870
Poids: NET	kg	750

\* Matière entrante - Donnée dépendante du type de matériel et des conditions de travail.

**CONDITIONS**

Origine du produit	Fabriqué en Italie
Garantie	La garantie est celle requise par la loi et elle est valable uniquement sur présentation du document de vente de la machine.
Livraison - Pièces de rechange originales	Normalement disponibles, 45 jours max (à partir de la date de la commande)
Identifiant - numéro SCIP (lien)	<a href="https://echa.europa.eu/it/scip-database">https://echa.europa.eu/it/scip-database</a>

Les produits sont sujets à évolution technique et ce site web peut ne pas être entièrement mis à jour.

Les données indiquées dans les tableaux, les photos et les images doivent être considérées comme informatives et non contraignantes.